

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**2, rue des Moulins
CH-2800 Delémontt +41 32 420 53 10
f +41 32 420 53 11
secr.sdt@jura.chService du développement territorial – 2, rue des Moulins, 2800 DelémontBratschi SA
M^e Stéphane Voisard
Rue du Général-Dufour 20
1204 Genève

Delémont, le 23 mars 2023

Réponse à vos requêtes de renseignements : Citoyens Responsables Jura

Maître,

L'Office de l'environnement et la Section des permis de construire m'ont transmis les courriers que vous leur avez adressés en date du 7 mars 2023. Nous avons convenu d'une réponse commune à ces deux courriers.

Vos courriers mentionnent le souci de votre mandante de garantir une information objective et transparente au public. C'est exactement le but de la commission de suivi et d'information (CSI), que votre mandante refuse de rejoindre. La CSI, constituée en novembre 2022 sous la présidence du Professeur Pascal Mahon, s'est réunie à quatre reprises. Ses membres ont été informés par le porteur du projet et les autorités sur le projet tel qu'il est réellement prévu et sur les mesures prises et conditions posées pour assurer la sécurité de l'environnement et de la population. Des réponses ont été apportées aux nombreuses questions posées. Les thématiques abordées dans vos courriers y ont déjà été traitées en partie et seront reprises au fil des séances de cette commission. A moins que votre mandante ne se décide à rejoindre la CSI, ce qui lui permettrait de directement poser ses questions et obtenir des réponses, elle pourra prendre connaissance des réponses apportées à travers le site internet de la CSI, qui sera prochainement mis en ligne.

Pour le surplus, nous vous confirmons que le projet respecte la législation en vigueur.

Veillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

Pierre Brulhart
Chef de service adjointCopies : - Office de l'environnement
- Section des permis de construire
- Commission de suivi et d'information